

Comment obtenir un certificat de position militaire ?

Pour un homme né avant 1979, exempté ou dispensé du service national, le certificat de position militaire permet d'attester de la régularité de sa situation.

Le service à contacter pour obtenir ce certificat dépend de votre lieu d'habitation actuel (métropole ou Dom) :

Si vous habitez en métropole, vous devez adresser votre demande au Centre des archives du personnel militaire de Pau, en ligne, par mail ou par lettre simple :

Vous devez utiliser le service en ligne suivant :

- [Demander un certificat de position militaire](#)

Vous devez joindre à votre demande le **scand'un** des documents suivants :

[Carte nationale d'identité \(recto-verso\) en cours de validité](#)

[Extrait d'acte de naissance](#).

Où s'adresser ?

[Centre des archives du personnel militaire de Pau \(CAPM\)](#)

Vous devez joindre à votre demande la **copie d'un** des documents suivants :

[Photocopie de votre carte nationale d'identité \(recto-verso\) en cours de validité](#)

[Extrait d'acte de naissance](#).

Où s'adresser ?

[Centre des archives du personnel militaire de Pau \(CAPM\)](#)

Si vous habitez dans un Dom, vous devez contacter le CSNJ de votre lieu de résidence, par mail ou lettre simple.

Vous devez joindre à votre demande le **scand'un** des documents suivants :

[Carte nationale d'identité \(recto-verso\) en cours de validité](#)

[Extrait d'acte de naissance](#).

Où s'adresser ?

[Centres du service national et de la jeunesse \(CSNJ\)](#)

Vous devez joindre à votre demande la **copie d'un** des documents suivants :

[Photocopie de votre carte nationale d'identité \(recto-verso\) en cours de validité](#)

[Extrait d'acte de naissance](#).

Où s'adresser ?

[Centres du service national et de la jeunesse \(CSNJ\)](#)

[Recensement citoyen, JDC et Service national](#)

Questions –

Réponses

- [Journée défense et citoyenneté \(JDC\) : comment attester de sa situation ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Recensement citoyen, JDC et Service national](#)
- [Attestation des services accomplis \(service militaire ou service national\)](#)

Services en ligne

- [Demander un certificat de position militaire](#)

Téléservice



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)